



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ce QR Code peut servir à vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

ÉTAT DES RISQUES POUR L'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 18 décembre 2023

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles .

L'état des risques est obligatoire à la première visite.

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis www.georisques.gouv.fr. Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

PARCELLE(S)

45100 ORLEANS

Code parcelle :
000-AV-719



Parcelle(s) : 000-AV-719, 45100 ORLEANS

RAPPEL

Plans de prévention des risques

Votre immeuble est situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques. Il peut être concerné par l'obligation de réaliser certains travaux. Pour le savoir vous devez consulter le PPR auprès de votre commune ou sur le site de votre préfecture.

Recommandation

Pour faire face à un risque, il faut se préparer et connaître les bons réflexes.

Consulter le dossier d'information communal sur les risques (DICRIM) sur le site internet de votre mairie et les bons conseils sur georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger

INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR

INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE À LA SUITE D'UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ? Oui Non

Vous trouverez la liste des arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

Le propriétaire doit joindre les extraits de la carte réglementaire et du règlement du PPR qui concernent la parcelle.

SIGNATURES

Vendeur / Bailleur

Date et lieu

Acheteur / Locataire

ANNEXE 1 : A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES SUIVANTS EXISTENT MAIS NE FONT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

INONDATION



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Inondation nommé Révision PPRi Val d'Orléans AO a été approuvé sur le territoire de votre commune, mais n'affecte pas votre bien.

Date de prescription : 06/02/2012

Date d'approbation : 20/01/2015

Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



ARGILE : 3/3

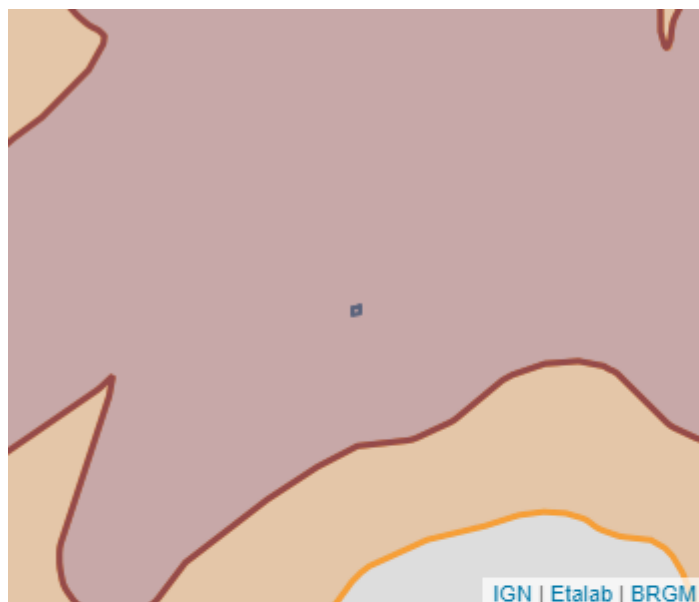


- 1 : Exposition faible
- 2 : Exposition moyenne
- 3 : Exposition forte

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entraîner des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition forte : La probabilité de survenue d'un sinistre est élevée et l'intensité des phénomènes attendus est forte. Les constructions, notamment les maisons individuelles, doivent être réalisées en suivant des prescriptions constructives ad hoc. Pour plus de détails :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sols-argileux-secheresse-et-construction#e3>



POLLUTION DES SOLS (500 m)



Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements, changement d'affectation des terrains) si elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet.

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

- 2 site(s) référencé(s) dans l'inventaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- 53 site(s) potentiellement pollué(s), référencé(s) dans l'inventaire des sites ayant accueilli par le passé une activité qui a pu générer une pollution des sols (CASIAS).
- 1 site(s) pollué(s) placé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS)

Les données disponibles mentionnent enfin la présence d'anciennes activités qui ont localisées dans le centre de la commune par défaut. La présente analyse n'en tient donc pas compte. Le détail de ces données est consultable en ANNEXE 3.



ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 17

Source : CCR

Inondations et/ou Coulées de Boue : 4

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE0300789A	07/12/2003	09/12/2003	19/12/2003	20/12/2003
INTE1615488A	28/05/2016	05/06/2016	08/06/2016	09/06/2016
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
NOR19851002	28/05/1985	29/05/1985	02/10/1985	18/10/1985

Sécheresse : 9

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE1228647A	01/04/2011	30/06/2011	11/07/2012	17/07/2012
INTE1914147A	01/07/2018	31/12/2018	21/05/2019	22/06/2019
INTE2010312A	01/07/2019	30/09/2019	29/04/2020	12/06/2020
INTE2112080A	01/07/2020	30/09/2020	20/04/2021	07/05/2021
INTE9200474A	01/01/1991	31/12/1991	16/10/1992	17/10/1992
INTE9300469A	01/01/1992	31/12/1992	06/09/1993	19/09/1993
INTE9800443A	01/01/1993	30/06/1998	19/11/1998	11/12/1998
INTX9110334A	01/05/1989	31/12/1990	04/12/1991	27/12/1991
IOCE0808038A	01/01/2006	31/03/2006	31/03/2008	04/04/2008

Mouvement de Terrain : 4

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE1808306A	03/03/2017	03/04/2017	26/03/2018	02/05/2018
INTE2034504A	10/11/2020	16/11/2020	14/12/2020	22/12/2020
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
IOCE1132263A	14/07/2011	19/08/2011	28/11/2011	01/12/2011

ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement

Nom du site	Fiche détaillée
LAV VIT (PIEL - fg Bannier)	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010005820
FNAC	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010006754

Inventaire CASIAS des anciens sites industriels et activités de services

Nom du site	Fiche détaillée
BARRAULT Marcel (Ent)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829167
Garage JEANNE D'ARC, ex/RETIF (Ent), ex/BLAIN (Ent)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829173
BLANCHARD André (Ent)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829160
SIMONNET (Ent)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829166
Ponts et Chaussées	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829175
Clinique Pasteur	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829197
DEPARDAY (Ent)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829206
Gaz de France, ex/Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage (Sté)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829222
Agriculteurs du Loiret (Syndicat des)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829225
RENAULT (Régie nationale des usines)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829430
MOBIL OIL FRANCAISE (SA)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829434
GUILLOT-PELLETIER Fils et Cie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829437
ERGB (Sté)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829438
BARGE, ex/LAVALLETTE Robert (Ent)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829441
LAIGNEL Christian (Ets)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829820
LOISEAU et Cie (SARL)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829825
DUVAL (Ets)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829836
RENAULT (Régie)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829840
LATOCHE	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829848
SINGER (Cie)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829850

Nom du site	Fiche détaillée
TOTAL	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829859
ALLUMETIERE FRANCAISE (Sté)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829776
GDF (Gaz de France)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829944
ABRANSON, PURORGE et Cie (Sté)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829945
AMANN (Ent)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829946
SAINT-AIGNAN (Sté immobilière)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829956
Police Nationale, ex/Sûreté Nationale (Service du matériel de la)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829969
PEUGEOT Automobile (Agence Générale)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3829988
EDF-GDF	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3830052
DESMARAIS Frères (Sté)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3830292
GELLET Fernand et Cie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3830378
Imprimerie Orléanaise, ex/Imprimerie de la République	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3830388
PELTIER Georges	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3830392
LAURENT Bernard	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3830853
PELE Robert	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3830857
SIMON Pierre	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3830866
ROSSIGNOL-GOUEFFON	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3831027
PIGE, ex/JULIEN (Ets)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3831030
BLAIN	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3831040
DAVID Georges	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3831045
Syndicat des agriculteurs	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3831062

Nom du site	Fiche détaillée
DEJOULX A. et CHORQUET L.	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3831087
LECOT Emile	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3831093
SAUVEGRAIN & BOURIGAULT	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3831330
PELOUX, ex/BABOUARD Henry	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3831204
Hôtel de la Lionne	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3831205
DAVID Georges	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3831215
DE FOUCAULD Henri-Marie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3831228
REGUIGNE Robert (Ets)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3831236
BELLIER René (Ets)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3831248
CLINIQUE de la PRESENTATION	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3831250
BELLIER René (Ets)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3830831
OMNIUM PAGET	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3830835

Inventaire des site(s) pollué(s) placé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS)

Nom du site	Fiche détaillée
Centre EDF-GDF Services Loiret	https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00002020101